



CITATION CONTRE LES SONNEURS - 1671

En novembre 1671, à la demande du promoteur, ont été assignés en leurs domiciles :

- **Philippe BOUDE** sonneur de l'église paroissiale de Dienville,
- **Edmon BOUDE** aussi sonneur de cette église,
- **Nicolas BOUDE** tisserand dmt à Dienville,
- **Claude BOUDE** fils dud Philippe,
- **Didier BOUDE** fils dud Edmon

Ils sont cités à comparaître dans la huitaine devant l'official sur la plainte de M^e Jean CAQUIER l'un des vicaires.

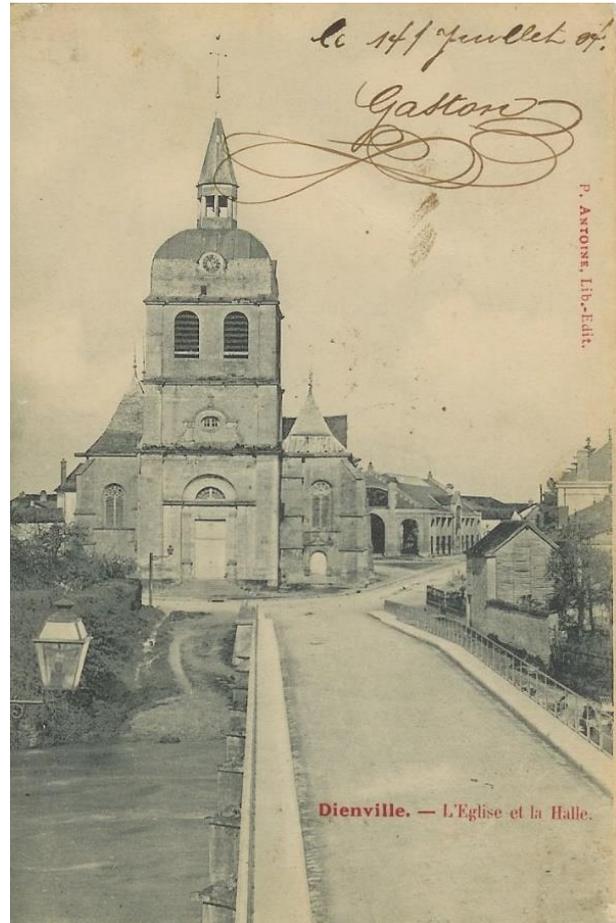
Le jour de la toussaint dernière, la nuit et le lendemain, ils auraient sonné à des heures indues.

En plus, ils auraient passé la nuit à boire, jouer et faire grand feu dans l'église, devant le crucifix et en présence du Saint Sacrement.

Ils auraient en outre commis d'autres insolences qui firent horreur aux prêtres et paroissiens qui arrivèrent le lendemain, jour des morts, pour assister à l'office.

Le promoteur demande réparation de cette irrévérence, profanation et scandale et que les coupables soient condamnés à **demander pardon à Dieu à genoux en l'église publiquement et payer une aumône de 10 livres.**

Rédigé par Véronique FREMIET MATTEI
Source : AD_Aube_G4500





ELLE NE CÈDERA PAS À LA MENACE - 1719

« **Claude, fils de Madeleine Marcelin dont le père est inconnu né de "mariage illégitime" le 27 7^{bre} 1719 et baptisé le mesme jour a eu pour parain Claude Barbarat et pour mareine Jeanne Caillat signé sur la minutte C. Barbarat Barat ptre de l'oratoire curé de Dienville** »
vue 141/329

« Depuis la celebration faite du baptesme cy dessus nous a esté représenté par messieurs les prevosts et procureur fiscal les proces verbeaux et declaration delad. Madeleine Marcelin qui le 1^{er} d'oust dernier a d'abord déclaré par **les menace qui luy ont esté faite par la V^{re} Nicolas Thierry** quelle estoit enceintes des œuvr d'un étranger, et ayant le mesme jour réclamé le premier acte déclaré que **cestoit des œuvres d'Enselme Thierry** en foy de quoi nous avons reformé lacte d'autre part qui pouroient nuire alad. madeleine Marcelin fait a dienville le 30 septembre 1719 et signé tant desd. sieurs prevost et procureur fiscal et Claude Barat parain ».
vue 142/329



Relevé par Marie-France FÈVRE
Source : AD_Aube_RP_Dienville



RENOUVELLEMENT DES ENSEIGNANTS EN 1736

Ordonnance du 12 novembre 1736

Martin DEDET est nommé comme maître d'école pour enseigner seulement aux garçons de la paroisse et Claire MERAT comme maîtresse d'école pour enseigner seulement aux filles.

Rédigé par Véronique FREMIET MATTEI
source : AD_Aube_G62



JUIN 1752 - NOYADE DANS L'AUBE

Lan mil Sept cent cinquante deux le dix neuf juin a été inhumé dans le cimetiére de cette eglise un **cadavre féminin âgé d'environ quarante ou quarante cinq ans** trouvé dans la riviere suivant le proces verbal qui en a été fait par monsieur le prevost de dienville portant que l'on a trouvé des marques de catholicité sur le cadavre, en consequence dequoi on lui a accordé la sepulture chrétienne, lendemain du proces verbal qui est en date du dix huit du dit mois ; ont été presents a son inhumation pierre marjolain recteur décole et etienne michault tisserand qui ont signés avec nous prêtre vicairie



Relevé par Élisabeth HUÉBER
Source : Site AD 10, Recherches, Documents numérisés, Généalogie, Dienville, 1748-1770, vue 82/410



OCTOBRE 1752 - NOYÉ AU MOULIN

L'An 1752. le trentieme jour du mois d'octobre a Esté inhumé dans le Cimetiere de cette Eglise le Corps de **Charles Didier veuf de marie deVaucelle** lequel s'est noyé par accident estant a Service au Moulin de ceLieu, Suivant le proces verbal des officiers de la Prevosté de cedt lieu dujour d'hier. il estait âgé d'Environ Cinquante deux ans # ont été present a l'inhumation les nommez Edme Jeoffrin admoniateur dudit maitre du deffunt, Pierre deVaucelle bourgeois d'Arcies Son cousin Germain, et Pierre Richebourg me Chirurgien en Ce Lieu aussy Cousin, qui ont Signés avec nous Curé S.

et avoit fait profession de Sa foy catholique, ayant même entendu la messe paroissiale peu de moments avant Son trepas avec attention et piété.

Richebourg

Edme Jeoffrin

L'An 1752. le trentieme jour du mois d'octobre a Esté inhumé dans le Cimetiere de cette Eglise le Corps de **Charles Didier veuf de marie deVaucelle** lequel s'est noyé par accident estant a Service au Moulin de ceLieu, Suivant le proces verbal des officiers de la Prevosté de cedt lieu dujour d'hier. il estait âgé d'Environ Cinquante deux ans # ont été present a l'inhumation les nommez Edme Jeoffrin admoniateur dudit maitre du deffunt, Pierre deVaucelle bourgeois d'Arcies Son cousin Germain, et Pierre Richebourg me Chirurgien en Ce Lieu aussy Cousin, qui ont Signés avec nous Curé S.

et avoit fait profession de Sa foy catholique, ayant même entendu la messe paroissiale peu de moment avant Son trepas avec attention et piété.



Relevé par Élisabeth HUÉBER

Source : Site AD 10, Recherches, Documents numérisés, Généalogie, Dienville, 1748-1770, vue 84/410



1761 - ÉLECTION D'UN MARGUILLIER

Du 25^e Janvier 1761

Notaire des Paroisses que les
quarante de la paroisse nous ont
consent de leur faire
Premier voyage de la Paroisse de 16

10 Paroisses de 7 f.	70
8 Paroisses de 7 f.	56
4 Paroisses de 6 f.	24
3 Paroisses de 7 f.	21
Total 89	

De la Paroisse de
Bastide de 17 f.

Paroisse de 9 f.	9
Paroisse de 4 f.	4
Paroisse de 8 f.	8
Paroisse de 5 f.	5
Total 26	

L'an 1761. le premier jour du mois de Janvier s'est faite entre vèpres
et Complices l'Élection d'un Marguillier pour faire les fonctions en second
avec Claude Moignat qui est chargé de faire la Recette et de payer des
deniers de la fabrique au lieu et place de Charles Courtalon qui est sorti de
charge aujourd'hui. a été nommé pour agir en second Louis Barbarat Laboureur
lequel a signé avec Nous Curé de ce lieu

Barbarat
J. Willey Curé de Dienville

L'an 1761. le premier jour du mois de Janvier S'est faite entre vèpres
et Complices l'Élection d'un Marguillier pour faire les fonctions en
Second avec Claude Moignat qui est chargé de faire la Recette et
dépense des deniers de la fabrique au lieu et place de Charles
Courtalon qui est Sorti de charge aujourd'hui. **a été nommé pour
agir en second Louis Barbarat Laboureur**
lequel a Signé avec Nous Curé de ce lieu

Relevé par Élisabeth HUÉBER

Source : Site AD 10, Recherches, Documents numérisés, Généalogie, Dienville, 1748-1770, vue 221/410



1772 - PRISE DE FONCTION



Monsieur Malot curé de Piney a pris possession de la
cure de celieu le vingt octobre 1772.

Relevé par Élisabeth HUÉBER

Source : Site AD 10, Recherches, Documents numérisés, Généalogie, Dienville, 1771-1792, vue 33/390